

Les Maisons Saint Joseph



Le mot du président : Olivier Roubaud

*Chers amis et soutiens des maisons St Joseph,
Soyez remerciés de tout cœur, pour votre aide financière et matérielle qui permet d'offrir une « maison » à nos résidents (es) : concrètement, 30% du montant de la facture mensuelle de chacun, sont couverts par vos dons, sans compter quelques aménagements comme, le baby-foot et une table de ping-pong pour les garçons, et un nouveau canapé et fauteuils pour les filles. Profitez du reçu fiscal donné par l'Etat, qui ne nous verse aucune subvention.*

La maison Saint Joseph (107 avenue de Paris VERSAILLES)



Le concours de cuisine avec tous les résidents et résidentes

A peine les vacances d'été terminées, c'est la 11^{ème} rentrée pour la maison des filles ! Les résidentes ont repris leurs activités à l'extérieur, et, comme tous les 2 ans, elles sont allées à Lourdes début octobre. Cette année, le groupe « Maisons St Joseph » du pèlerinage du Rosaire comptait 34 personnes, dont les résidentes et leurs amies de La Ruche, mais également pour la première fois, les résidents de la maison St Jean-Paul II. Merci aux organisateurs, accompagnateurs, parents, maîtresses de maison, qui, avec les résidentes et les résidents, ont prié la Vierge Marie pour les Maisons St Joseph. Voici ci-dessous le témoignage de Christian :

« Nous avons vécu des moments formidables. Ambiance chaleureuse entre tous, et gaité sans fard entre les jeunes. Clins d'yeux et gestes d'amitié, particulièrement pendant les repas. L'expression des jeunes passe souvent par les sourires, même s'il convient parfois de les solliciter par nos propres sourires. On a senti une certaine cohésion et même parfois complicité. Les messes en plein air, malgré le monde et les sièges peu confortables, furent des moments de grâce, sous le regard bienveillant de Marie et de Sainte Bernadette »

Les recherches pour trouver un nouveau logement continuent avec plusieurs pistes en lien avec la mairie de Versailles et du diocèse : nous espérons beaucoup trouver un lieu correspondant aux besoins des résidentes, et le plus rapidement possible. Nous sommes encouragés par la décision du Conseil Départemental qui prolonge notre agrément pour 15ans.

Soutenez nous avec un don, par chèque, par virement, ou par prélèvement mensuel, à l'ordre des Maisons St Joseph, 6 ter rue Girardon 78000 Versailles.
Vous recevrez un reçu fiscal, pour le déduire de vos impôts sur le revenu de 66% de votre don.
BIC CEPAFRPP51 IBAN FR76 1751 5006 0008 2758 0315 680

Les Maisons Saint Joseph



La maison Saint Jean-Paul II (41 rue Pierre Corneille VERSAILLES)



Les résidents accueillent le maire à leur table

L'inauguration officielle de la Maison St. Jean-Paul II, 41 rue Pierre Corneille, à Versailles, a eu lieu le 14 septembre avec notre bailleur la FLS, qui a invité tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet : la mairie de Versailles avec 3 conseillers municipaux, le département des Yvelines, la région Ile de France, de nombreux autres invités, comme l'OCH, l'Arche, la Fondation Lejeune, 2 journalistes, les bénévoles de notre association, le curé de la paroisse et les voisins du quartier. Au total c'est plus de 60 personnes qui sont venus féliciter les résidents pour cette si belle maison.

Les retombées de communication de cet événement sont multiples : plusieurs articles dans les journaux, dont le Parisien, deux émissions de radio et même deux reportages télé !

Il faut dire que, les résidents, dont le nombre passera progressivement de 5 à 7 dans l'année, et les 2 maitresses de maison, Brigitte et Agnès, ainsi que Béatrice qui assure les travaux de linge, avec la supervision bénévole d'Alyette et Mathilde qui sont au conseil d'administration, contribuent tous à une ambiance bienveillante et joyeuse.

Grâce à vous, et à tous ceux qui nous soutiennent en donnant du temps ou de l'argent, les hommes forment un groupe ouvert pour accueillir les prochains résidents, qui préparent déjà la première fête de Noël, dans leur nouvelle maison.

Aidez-nous aussi pour cette nouvelle maison en donnant votre ISF:

Nos liens renforcés, avec la FLS (Fondation pour le Logement Social) vous permettent, légalement, de distraire 75 % de votre ISF, en faisant un don de ce montant à ladite FLS, habilitée à le recevoir. Il conviendra seulement de préciser que ce don est destiné à l'association « les Maisons Saint Joseph » : ces dons sont pour le matériel et les investissements

Regardez sur le site de la FLS : <https://www.fls-fondation.org/versailles-le-partenariat-se-concretise>

L'écho des Maisons n° 20

Versailles, novembre 2017